

# Éducation et Apprentissage de la petite enfance Manitoba

Été  
2025



## À l'intérieur :

Mises à jour concernant l'apprentissage et la garde de la petite enfance



Mise à jour sur l'enseignement de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année



Annonces ministérielles



## Message de la ministre de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance du Manitoba

À l'approche des mois d'été, je tiens à remercier sincèrement celles et ceux qui, au Manitoba, soutiennent l'apprentissage et le développement de nos enfants et de nos élèves. Que vous travailliez dans les salles de classe, les établissements de garde d'enfants, les divisions scolaires ou dans des rôles de soutien, votre engagement continue de façonner un avenir plus fort et plus inclusif pour notre province.

C'est un véritable honneur d'occuper le poste de ministre de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance du Manitoba et je suis ravie de diriger ce ministère et de prendre part au travail conséquent déjà en cours. J'aimerais également reconnaître les contributions de mon ami, le feu ministre Nello Altomare, et souligner l'adoption récente de sa loi (projet de loi 17) qui s'appuie sur son initiative de mise en œuvre d'un programme d'alimentation scolaire universel et qui veillera à ce que tous les élèves dans toutes les écoles aient accès à de la nourriture. Sa passion pour les élèves et son engagement à bâtir un solide système d'apprentissage et de garde d'enfants continuent de nous inspirer alors que nous poursuivons ce travail important.

Notre gouvernement veille à ce que chaque enfant réussisse, peu importe son lieu de résidence, son origine ou ses besoins en matière d'apprentissage. Nous faisons progresser une vision ancrée dans l'équité, l'inclusion et l'excellence, où les enfants sont soutenus dès leur plus jeune âge jusqu'à l'obtention de leur diplôme et au-delà.

Cet été, nous continuons sur cette lancée. Dans le domaine de l'apprentissage et de la garde de la petite enfance, nous avons récemment annoncé une augmentation historique des taux de la grille salariale des éducateurs de la jeune enfance (EJE) au Manitoba et nous avons récemment célébré la Semaine des éducatrices et éducateurs de la petite enfance. Nous prévoyons des efforts de recrutement à venir, y compris des salons de l'emploi qui mettent en avant les possibilités enrichissantes dans ce domaine essentiel. Concernant le système de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année, nous créons deux cours de mathématiques de 9<sup>e</sup> année obligatoires, avec du contenu de littératie financière inclus. Le renouvellement des programmes d'études de mathématiques de 9<sup>e</sup> année, de sciences humaines de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année et d'anglais – arts langagiers de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année, ainsi que l'élaboration de programmes d'éducation sur l'Holocauste et d'étude des médias progressent. Ce travail se déroule parallèlement à la mise en œuvre du Cadre de leadership scolaire du Manitoba pour 2025-2026 et aux mises à jour de la directive d'orientation Écoles sûres et accueillantes, qui veillent à ce que nos écoles soient des environnements inclusifs et favorables pour toutes et tous.

Merci à toutes les personnes qui travaillent dans les secteurs de l'éducation et de l'apprentissage de la petite enfance du Manitoba. Votre dévouement et votre collaboration aident à bâtir un système proposant un meilleur service à tous les enfants et à toutes les familles.

Je vous souhaite un été enrichissant et joyeux placé sous le signe de la sécurité, que vous exploriez vos quartiers et vos collectivités ou que vous preniez une pause dans vos études. Et à la promotion de 2025, félicitations! Nous vous souhaitons de belles réussites dans ce nouveau chapitre qui s'ouvre et espérons que l'avenir vous apportera de nouvelles perspectives et des expériences intéressantes.

Madame Tracy Schmidt

Ministre

Ministère de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance,  
gouvernement du Manitoba

Manitoba



## Message du sous-ministre de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance du Manitoba

**E**n ce début d'été, beaucoup de collectivités au Manitoba font face aux difficultés d'une saison de feux de forêt précoce et active. Nos pensées vont vers les élèves, les enfants, les familles et les employés qui ont été directement touchés, dont beaucoup ont été obligés à évacuer leur maison.

En dépit de ces défis, je ne cesse d'être inspiré par la force et la compassion dont font preuve les éducateurs, les professionnels de la garde d'enfants, les divisions scolaires et les dirigeants communautaires qui ont pris l'initiative de fournir de l'aide. Votre réponse aux incendies reflète le véritable cœur de la communauté de l'éducation et de l'apprentissage de la petite enfance du Manitoba, allant de l'offre d'hébergement dans les écoles au transport des sinistrés vers un lieu sûr, parfois malgré l'impossibilité de retourner à votre propre collectivité d'origine.

Pendant que la situation des feux de forêt continue d'évoluer et que les conditions extrêmes se poursuivent, j'encourage tout le monde à se tenir informé en consultant des sources officielles. Le [site Web de renseignements sur les incendies échappés](#) du Manitoba fournit des mises à jour journalières sur la situation des incendies et les avis d'évacuation, et l'information [FireSmart](#) (en anglais seulement) est à votre disposition pour vous aider à protéger votre maison et votre propriété. Vous pouvez également consulter la page sur les [restrictions relatives aux feux et aux déplacements](#), qui est régulièrement mise à jour pour favoriser la sécurité des collectivités et la prévention des feux de forêt. Le fait de se renseigner à l'aide de ces ressources est l'une des façons les plus efficaces de se protéger et de protéger les autres et nos collectivités.

Il est également important de reconnaître les effets émotionnels que les situations de crise comme celle-ci peuvent entraîner. Le stress, l'anxiété et l'incertitude sont des réactions naturelles à ces événements, pour les enfants comme pour les familles et les employés. Je vous encourage à vous manifester si vous avez besoin de soutien. Des services tels que [Jeunesse, j'écoute](#), la [Ligne d'aide en cas de crise de suicide 9-8-8](#), et [The Link: Youth and Family Supports](#) (en anglais seulement) sont disponibles 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Les éducateurs peuvent également accéder aux services de soutien en matière de mieux-être de [Soin pour tous dans l'éducation](#) et de [HumanaCare](#) de The Manitoba Teachers' Society.

Nous vivons des circonstances extraordinaires et difficiles, mais ces circonstances nous ont révélé la force extraordinaire de nos collectivités. J'aimerais remercier toutes celles et tous ceux qui continuent de prendre l'initiative de soutenir les gens dans le besoin. Votre compassion, votre leadership et votre dévouement nous rappellent que nous ne sommes pas seuls, même en temps de crise. Ensemble, nous guérirons, et nous continuerons à bâtir des milieux sécuritaires, forts et bienveillants pour tous les enfants du Manitoba.

Brian O'Leary  
Sous-ministre  
Ministère de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance du Manitoba

## À propos de nous

### Objectifs stratégiques

- **Vision**  
Tous les élèves, de partout au Manitoba et peu importe leurs origines, comptent, se sentent à leur place, sont respectés, réussissent et sont en sécurité.
- **Mission**  
Assurer la prestation de services de garde d'enfants et d'apprentissage adaptés, équitables et de grande qualité, depuis la petite enfance jusqu'à la fin des études secondaires, afin d'aider tous les enfants et élèves à réaliser leur plein potentiel.

### Valeurs

- Vérité et réconciliation
- Équité, diversité et inclusion
- Relations, consultation et adaptation
- Apprentissage et amélioration continue
- Transparence et responsabilisation



### **Hausses des salaires et des subventions de fonctionnement de base : Une hausse salariale historique pour les EJE de première ligne**

#### **La grille salariale 2025-2026 – En vigueur depuis le 1<sup>er</sup> avril 2025**

Le 23 mai 2025, les gouvernements du Manitoba et du Canada annonçaient avec enthousiasme la plus importante hausse salariale au Manitoba à ce jour pour les professionnels de l'éducation de la petite enfance. La grille salariale 2025-2026 du secteur de l'apprentissage et de la garde de la petite enfance est en vigueur rétroactivement au 1<sup>er</sup> avril 2025. Cette annonce comprenait aussi une hausse de 2 % de la subvention de fonctionnement de base que reçoivent chaque année les établissements de garde d'enfants autorisés et subventionnés. Celle-ci est également rétroactive au 1<sup>er</sup> avril 2025.

Cet investissement conjoint, établi en vertu de l'Accord entre le Canada et le Manitoba sur l'apprentissage et la garde de la petite enfance à l'échelle du Canada, procurera 60,4 millions de dollars de plus aux établissements autorisés et subventionnés sous la forme du supplément à la grille salariale visant à soutenir la hausse salariale. De plus, une somme totale de 4,55 millions de dollars soutiendra les investissements pour l'augmentation de 2 % de la subvention de fonctionnement de base que reçoivent tous les établissements de garde d'enfants autorisés et subventionnés.

*« Les professionnels des services de garde de la petite enfance sont essentiels à la prestation de services de garde et d'apprentissage exceptionnels, et doivent être rémunérés en conséquence. Cette augmentation historique témoigne du travail inestimable qu'accomplissent les éducatrices et éducateurs de la petite enfance pour nos enfants et notre province. »*

*– Tracy Schmidt, ministre de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance*

Ces hausses appliquées à la grille salariale 2025-2026 constituent un pilier de la stratégie pour grossir la main-d'œuvre et améliorer le recrutement et le maintien d'effectifs compétents dans les services de garde. Elles reflètent notre engagement à offrir 23 000 nouvelles places d'ici 2026.

Pour obtenir plus de renseignements, consultez le [Communiqué](#).

Pour accéder aux ressources de mise en œuvre pour votre établissement, consultez la [Grille salariale 2025-2026](#), la [circulaire concernant les centres de garde d'enfants](#), et la [circulaire concernant les garderies familiales et collectives](#).

### **La ministre annonce cinq jours de perfectionnement professionnel**

Le 23 mai 2025, la ministre de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance, Madame Tracy Schmidt, a également annoncé l'engagement du Manitoba à hausser le nombre de journées de perfectionnement professionnel pour le personnel de l'apprentissage et de la garde de la petite enfance à cinq par année d'ici 2028, soit autant que ce à quoi ont droit les enseignants du Manitoba.

À compter de 2026, les journées de perfectionnement professionnel seront déployées de la façon suivante :

- 2026 : trois (3) journées de perfectionnement professionnel;
- 2027 : quatre (4) journées de perfectionnement professionnel;
- 2028 : cinq (5) journées de perfectionnement professionnel.

Les établissements peuvent choisir de fermer leurs portes pour le nombre de journées allouées au perfectionnement professionnel dans une année civile sans perte de revenus provenant des frais déboursés par les parents, du Programme d'allocations pour la garde d'enfants et de la Subvention relative aux frais de garde réduits. Ces journées visent à soutenir les possibilités de perfectionnement professionnel pour les EJE, les aides des services à l'enfance et les fournisseurs de services de garderie à domicile. Le Ministère fournira d'autres détails dans les lettres annuelles des jours de fermeture pour la nouvelle année.

## Semaine des EJE (du 27 avril au 3 mai 2025) Visite de la ministre Tracy Schmidt

Le vendredi 2 mai 2025, Madame Tracy Schmidt, ministre de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance, s'est rendue au centre d'apprentissage et de garde d'enfants, au 114, rue Garry, pour rencontrer le personnel de la Division à l'occasion de la Semaine des éducatrices et éducateurs de la petite enfance (Semaine des EJE).

La ministre Tracy Schmidt était accompagnée de Tyler Blashko, député de Lagimodière et adjoint législatif au ministère de l'éducation et de l'apprentissage de la petite enfance.

« En tant que ministre et en tant que mère, merci pour tout ce que vous faites », a déclaré la ministre Schmidt. « Vos contributions à notre province sont inestimables. »



Visite ministérielle – Semaine des éducateurs de la petite enfance – mai 2025

En haut, de gauche à droite : Tyler Blashko, député de Lagimodière; la ministre Tracy Schmidt; Carmen Zubin, superviseure, Licence et conformité; Marci Sul, coordonnatrice des services de garderie; Suzanne Pazard, coordonnatrice des services de garderie; Dylan Strike, coordonnateur des services de garderie; Jessica Brosch, coordonnatrice des services de garderie; Ruth Hiebert, coordonnatrice des services de garderie; Sandy Manchulenko, coordonnatrice des services de garderie; Neera Barber, superviseure du Programme de soutien à l'inclusion; Jon Bitton, superviseur, Licence et conformité; Jeannette Slate, coordonnatrice des services de garderie; Taryn Bennett, coordonnatrice du Programme de soutien à l'inclusion; Daniel Jebb, greffier CL4; Kari Cook, coordonnatrice des services de garderie; Sherrie White, coordonnatrice des services de garderie; Shuang Qi, coordonnatrice des services de garderie

En bas à gauche, de gauche à droite : la ministre Tracy Schmidt; Lily Mallard, responsable de portefeuilles; Oliver Barham, analyste de la politique; Temitope Alimson, stagiaire du Programme des leaders en formation; Elizabeth Olorunfemi, analyste de la politique; Terry Smith, analyste des expansions et des immobilisations du programme d'appui financier pour la garde d'enfants; Larissa Zacharuk, gestionnaire principale des projets d'immobilisations; Shelley Jonasson, coordonnatrice de programme pour l'accroissement des espaces; Pam Wever, directrice, Développement des immobilisations; Signe Hanson, directrice générale, Accroissement des immobilisations et des espaces

En bas à droite, de gauche à droite : Diann Dunbar, analyste principale de la politique; Carla Kernested, analyste principale de la politique; Annabelle Konan, analyste de la politique; Paige Mason, analyste des politiques et des programmes; Maria Cleilo-Dhaliwal, scientifique des données; Yang Shang, scientifique principal des données; la ministre Tracy Schmidt; Matthias Rust, directeur, Politique stratégique et relations intergouvernementales; Anais Ratte, spécialiste de l'engagement; Charles Odum, analyste d'affaires principal; le député Blashko; Lisa Rivest, commis aux systèmes; Carissima Cyra, étudiante STEP



## Mises à jour concernant l'apprentissage et la garde de la petite enfance *(suite)*

### La Semaine des EJE reconnue à la Législature du Manitoba

Le jeudi 24 avril, Madame Tracy Schmidt, ministre de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance, a fait une déclaration ministérielle à l'occasion de la Semaine des éducatrices et éducateurs de la petite enfance à la Législature. La déclaration de la ministre a fait état de la précieuse contribution du personnel éducateur à la vie des enfants, des familles et de la collectivité en général.

Pour lire la déclaration complète, consultez le [hansard](#) (en anglais seulement).

### Une EJE de la collectivité d'Elmwood reçoit une récompense prestigieuse de la lieutenant-gouverneure

Le lundi 7 avril 2025, Lucille Leclerc a reçu la Médaille du couronnement du roi Charles III en reconnaissance de ses 50 ans passés en tant qu'EJE III et de son engagement exceptionnel à fournir des services de garde d'enfants à la collectivité d'Elmwood. La Médaille a été remise à la résidence du lieutenant-gouverneur par l'honorable Anita Neville, lieutenant-gouverneure du Manitoba, ainsi que Wab Kinew, premier ministre du Manitoba, et Jim Maloway, député provincial.

Lucille a été la directrice fondatrice de la garderie Munroe Day Nursery en 1974 et de la garderie Cobourg Day Nursery en 1976. En 1976, Lucille a demandé une subvention dans le cadre du Community Improvement Program Grant, financée par trois ordres de gouvernement, qui a conduit à la construction d'un tout nouvel établissement au 75, rue Brazier. Le centre a été rebaptisé Elmwood Day Nursery, et c'est là que Lucille a été directrice générale au cours des 49 dernières années et continue de l'être.

Le ministère de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance du Manitoba félicite Lucille et loue son travail exceptionnel sur la durée au service des enfants et des familles de Winnipeg.



**Wab Kinew, premier ministre du Manitoba; Lucille Leclerc, directrice générale, Elmwood Day Nursery; Madame Anita Neville, lieutenant-gouverneure du Manitoba; et Jim Maloway, député d'Elmwood**



### Initiatives de renouvellement des programmes d'études et d'élaboration de ressources pédagogiques

Le ministère de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance du Manitoba s'efforce de s'assurer que le programme d'études provincial est pertinent, inclusif et adapté aux changements sociétaux et technologiques. Les projets de développement de programmes d'études et de ressources pédagogiques suivants sont en cours.

#### ■ **Mathématiques – 9<sup>e</sup> année**

Afin de préparer les élèves à la vie après l'école, le Ministère donne la priorité à la création de deux crédits obligatoires en mathématiques de 9<sup>e</sup> année comprenant du contenu en éducation financière. Axés sur l'acquisition par les élèves des outils et des compétences pratiques nécessaires pour prendre des décisions financières éclairées à l'âge adulte, l'ajout de contenu de littératie financière renforcera l'engagement des élèves et les préparera à la vie après l'école. Afin de soutenir davantage les résultats en littératie financière, le Ministère fournit 65 000 \$ à la Fondation canadienne d'éducation économique pour renouveler les ressources destinées aux enseignants qui dispensent le nouveau programme d'études et mettre à jour les outils et ressources nécessaires à l'intégration de contenus de littératie financière dans d'autres programmes d'études clés de la 4<sup>e</sup> à la 10<sup>e</sup> année. Les programmes d'études renouvelés remplaceront les cours de mathématiques de 9<sup>e</sup> année et élargiront les possibilités d'enseignement des mathématiques pour toute l'année. Un projet pilote concernant les programmes d'études renouvelés est prévu en septembre 2026.

#### ■ **Sciences humaines – de la maternelle à la 11<sup>e</sup> année**

Le Ministère renouvelle le programme de sciences humaines allant de la maternelle à la 11<sup>e</sup> année afin de s'assurer qu'il est contemporain et rigoureux, et qu'il reflète toute la diversité des peuples du Manitoba. Le projet en est aux premières étapes du [processus d'élaboration du programme d'études décrit dans le Cadre de l'apprentissage](#). Un projet pilote concernant les programmes d'études renouvelés est prévu en septembre 2026.

#### ■ **Anglais arts langagiers – de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année**

Le Ministère est en train d'achever la révision du programme d'anglais – arts langagiers de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année afin de fournir des résultats d'apprentissage clairs pour chaque année d'études. Il publiera de nouveaux progrès en lecture, en écriture et en langue orale de la maternelle à la 8<sup>e</sup> année. Les résultats et objectifs d'apprentissage aideront le personnel enseignant à mettre en œuvre les *Principes directeurs pour une méthodologie globale d'enseignement de la lecture au Manitoba* (2023) en assurant la cohérence et la clarté du programme d'alphabétisation dans toute la province. Le programme révisé devrait être publié à l'automne 2025, avec l'aide du Ministère pour la mise en œuvre.

#### ■ **Éducation sur l'Holocauste**

Pour lutter contre l'antisémitisme et s'assurer que la tragédie de l'Holocauste ne sera jamais oubliée, le Ministère consolide l'éducation sur l'Holocauste dans les programmes d'études de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année en renforçant les résultats d'apprentissage en sciences humaines en 6<sup>e</sup>, 9<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup> années, ainsi qu'en proposant de nouvelles ressources de mise en œuvre des programmes d'études pour le personnel éducateur. Il y a présentement un échange avec du personnel éducateur et des spécialistes de l'Holocauste du Manitoba afin de recueillir des commentaires sur l'ébauche des ressources. Les résultats améliorés en 6<sup>e</sup>, 9<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup> années, ainsi que les ressources, seront mis à la disposition du personnel éducateur à partir de l'automne 2025.

#### ■ **Étude des médias**

Dans le monde en ligne en constante évolution d'aujourd'hui, les compétences en étude des médias permettent aux élèves de faire le tri dans l'information qui les entoure tout en utilisant la technologie numérique de manière sécuritaire et responsable. Pour aider les élèves à développer ces compétences, le Ministère crée une ressource pédagogique sur l'étude des médias qui intégrera les principes fondamentaux du journalisme dans des plans de leçon et des activités stimulants et multimodaux. Cette ressource s'adressera aux élèves de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année. Le projet sera réalisé par phases. Les premières ressources devraient être prêtes à être utilisées par le personnel éducateur à l'hiver 2026.



### Code de conduite provincial

Ce printemps, le Ministère communiquera la directive d'orientation mise à jour intitulée *Écoles sûres et accueillantes : Code de conduite provincial – Intervention et réponse en matière de comportement utilisant une approche centrée sur l'élève et basée sur les forces (2025)*. La directive d'orientation est accessible au lien suivant : [www.edu.gov.mb.ca/m12/ecole\\_sure/docs/code\\_conduite.pdf](http://www.edu.gov.mb.ca/m12/ecole_sure/docs/code_conduite.pdf).

Cette directive d'orientation politique mise à jour s'appuie sur les lois et règlements actuels pour renforcer les approches à l'échelle de l'école et soutenir la prévention, l'intervention et la réaction au comportement des élèves. Des séances d'information présentées par le Ministère pour appuyer la mise en œuvre de cette directive sont prévues les 23 et 24 septembre 2025. Pour en savoir plus sur l'inscription, veuillez écrire à l'adresse [isbinfo@gov.mb.ca](mailto:isbinfo@gov.mb.ca).

### Mise en œuvre universelle d'outils de dépistage des habiletés fondamentales de la lecture

Le 11 avril 2025, le gouvernement du Manitoba a [annoncé](#) qu'à compter de l'automne 2026, toutes les écoles et toutes les divisions scolaires seront tenues de mettre en œuvre des outils universels de dépistage des habiletés fondamentales de la lecture pour les élèves de la maternelle à la 4<sup>e</sup> année. Tous les élèves feront l'objet d'un dépistage au début de l'automne pendant au moins trois années consécutives entre la maternelle et la 4<sup>e</sup> année. Un deuxième dépistage aura lieu au printemps. Celui-ci sera facultatif pour les élèves qui ont atteint les points de référence à l'automne d'une année donnée.

Comme l'énoncent les *Principes directeurs pour une méthodologie globale d'enseignement de la lecture au Manitoba (2023)*, le personnel enseignant est le mieux placé pour déterminer les stratégies d'enseignement de la lecture fondées sur des données probantes qui conviennent aux contextes d'apprentissage et aux besoins de leurs élèves. Conjointement avec les évaluations en classe, le dépistage des habiletés fondamentales de la lecture fait partie des éléments clés d'un processus d'évaluation cohérent et périodique de la lecture pour étayer le programme d'alphabétisation; il est impératif de repérer les élèves qui pourraient présenter des difficultés en lecture, y compris ceux qui pourraient avoir des troubles de lecture tels que la dyslexie.

Plusieurs divisions scolaires commenceront un projet pilote à l'automne 2025. La mise en œuvre complète dans toutes les écoles et divisions scolaires aura lieu à l'automne 2026. Les questions sur la directive concernant les outils de dépistage des habiletés fondamentales de la lecture peuvent être envoyées à [sai-adm@gov.mb.ca](mailto:sai-adm@gov.mb.ca).



### Cadre de l'apprentissage

Au cours des trente-six derniers mois, le ministère de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance du Manitoba a établi des liens avec plus de 300 agents et agentes de liaison des divisions scolaires afin de mieux comprendre les éléments fondamentaux du [Cadre de l'apprentissage](#). Une série de séances de mise en œuvre, proposées dans toute la province, se sont penchées sur la façon dont ces éléments peuvent guider le changement au niveau du système et peuvent modeler des environnements adaptés et centrés sur les apprenants. Dans leurs commentaires, les personnes participantes ont décrit les séances comme étant attrayantes, innovantes et profondément authentiques. Elles ont salué le soutien fourni pour aider les divisions à s'appropriier le travail et à le poursuivre localement. Pour en savoir plus sur la mise en œuvre du Cadre de l'apprentissage, veuillez écrire aux adresses [curr\\_impl@gov.mb.ca](mailto:curr_impl@gov.mb.ca) ou [bef@gov.mb.ca](mailto:bef@gov.mb.ca).

### Prochainement

#### Formation du formateur : Appuyer les programmes d'éducation appropriés au Manitoba

Les 22 et 23 octobre 2025, le Ministère tiendra de nouveau sa conférence annuelle « Formation du formateur : Appuyer les programmes d'éducation appropriés » destinée aux administrateurs des services aux élèves.

La séance en personne de deux jours est organisée par la Direction du soutien à l'inclusion. Dans le cadre de la séance, les personnes participantes recevront des supports pour former le personnel des divisions scolaires à la planification, au maintien et au renforcement des programmes éducatifs appropriés.

La formation met l'accent sur [Les Normes pour les programmes d'éducation appropriés \(2022\)](#), en fournissant des supports qui aident les écoles à mettre en œuvre les normes et à donner suite aux recommandations formulées dans le processus d'examen et de production de rapports sur les services aux élèves.

Des invitations à s'inscrire seront envoyées aux divisions scolaires ce printemps. Les places sont limitées, aussi, inscrivez-vous rapidement pour avoir une place. Si vous avez besoin de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Peter Andres, conseiller, Direction du soutien à l'inclusion, par courriel à l'adresse [peter.andres@gov.mb.ca](mailto:peter.andres@gov.mb.ca).



## La Division de l'apprentissage et de la garde de la petite enfance dans les foires et les événements

Dans le cadre de sa campagne Devenez une éducatrice ou un éducateur de la petite enfance, le Ministère poursuit et cible ses démarches de sensibilisation aux [carrières en éducation des jeunes enfants](#) dans les divers événements axés sur le développement de carrière et l'emploi dans la province, pour faire connaître les possibilités de formation et d'emploi.

Au cours des derniers mois, le personnel de l'AGJE a participé à des salons de l'emploi dans toute la province, notamment au centre des congrès RBC, à la division scolaire River East Transcona, à l'école secondaire professionnelle Technical Vocational High School, à l'école secondaire Oak Park, au Collège Assiniboine, à Brandon, à St-Pierre-Jolys, à Powerview, à la conférence de la Division scolaire franco-manitobaine/la Fédération des parents de la francophonie manitobaine (DSFM/PPFM), à la conférence de la Manitoba Child Care Association, et à l'exposition Manitoba Future Now.

Recherchez le stand de la Division lors des prochains événements, comme le salon de l'emploi Career Fair Canada (Winnipeg Career Fair and Training Expo) qui se tiendra le 30 juillet au centre des congrès RBC.



Lindsay Ortlieb, analyste de la politique (à gauche), Darcy Orvis, coordonnatrice du Programme de soutien à l'inclusion (au centre) et Aaron Bachmann, coordonnateur du Programme de soutien à l'inclusion (à droite), ont assisté au salon Career Fair Canada au centre des congrès RBC au nom de la Division



Melissa Shapiro, analyste de la politique (à gauche), et Tasha Ducharme, commis au soutien à la certification et à la formation, au Collège Pierre-Elliott-Trudeau/salon de l'emploi de River East Transcona



### Manipulation sécuritaire des aliments dans les établissements de garde d'enfants et les écoles

L'été approche à grands pas, et avec lui, les occasions de pique-niques et de barbecues. C'est donc le moment idéal pour refaire le point sur les exigences concernant la manipulation sécuritaire des aliments afin de s'assurer que les enfants, les élèves, le personnel et les bénévoles restent en bonne santé pour profiter de toutes les activités saisonnières.

Le document *Pratiques de base : Guide pour la création d'un environnement sain et la prévention des infections dans les établissements de garde d'enfants et les écoles* a été élaboré pour décrire les mesures fondamentales de prévention et de contrôle des infections dans ces environnements, ainsi que les pratiques de manipulation sécuritaire des aliments. Certaines exigences importantes en matière de salubrité des aliments sont incluses ci-dessous. Pour en savoir plus, consultez l'annexe I : Manipulation sécuritaire des aliments, à la page 72 du document *Pratiques de base*.

#### Hygiène personnelle

Toutes les personnes manipulant des aliments doivent avoir une bonne hygiène personnelle et ne pas préparer de nourriture lorsqu'elles sont malades ou présentent des symptômes de fièvre, de toux, de vomissements, de diarrhée, etc. Pour limiter le risque de contamination des aliments, lequel peut entraîner une maladie d'origine alimentaire, assurez-vous que toutes les personnes manipulant des aliments respectent une bonne hygiène personnelle.

- Elles doivent se laver consciencieusement les mains à l'eau savonneuse avant de manipuler des aliments, au moment d'entrer dans la cuisine ou dans la zone de préparation des aliments, et chaque fois que leurs mains sont contaminées.

#### Manipulation sécuritaire des aliments

Les aliments potentiellement dangereux sont ceux pour lesquels il faut contrôler la durée et la température de conservation pour s'assurer de leur salubrité. Les œufs, la viande, la volaille, le poisson, la charcuterie, les pâtes ou le riz cuits, la sauce, la soupe, le lait, la crème glacée, le fromage, le yaourt et les fruits et légumes coupés sont autant d'exemples d'aliments potentiellement dangereux.

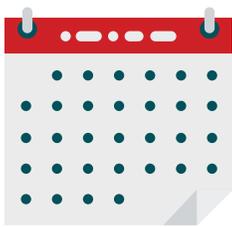
- Conservez les aliments potentiellement dangereux dans le réfrigérateur à une température inférieure ou égale à 4 °C (40 °F).
- Faites cuire les aliments potentiellement dangereux à une température interne appropriée pour vous assurer qu'ils peuvent être consommés en toute sécurité.
- Réchauffez les aliments potentiellement dangereux à une température d'au moins 74 °C (165 °F) dans les deux heures qui suivent.
- Il faut conserver les aliments cuits à une chaleur de 60 °C (140 °F) ou plus, puis les conserver dans un équipement de maintien au chaud pour le service.
- Il convient de mettre à disposition des thermomètres pour vérifier la température des aliments et de la réfrigération.
- Conservez la viande, la volaille et le poisson crus séparément et sous les produits alimentaires cuits ou prêts à manger (p. ex. fruits et légumes) afin d'éviter toute contamination croisée.
- Lavez les fruits et légumes frais avant de les manger ou de les cuisiner, même s'ils sont épluchés.

#### Nettoyage et désinfection des surfaces

Pour prévenir les maladies d'origine alimentaire, il est important de procéder à un lavage soigneux de la vaisselle réutilisable, comme les plats, les ustensiles, les planches à découper, les casseroles et les poêles, afin de la laver et de la désinfecter de manière appropriée.

- Lavez, rincez et désinfectez toutes les surfaces en contact avec les aliments, ainsi que tous les ustensiles et tout autre matériel servant à la préparation des aliments.
- Le seau de désinfectant doit contenir un désinfectant de qualité alimentaire approuvé. Gardez les chiffons à essuyer dans la solution désinfectante lorsqu'ils ne sont pas utilisés et changez-les toutes les heures ou selon les besoins.





### Mises à jour de la direction

#### **La Division de l'apprentissage et de la garde de la petite enfance accueille un nouveau directeur des opérations financières à la Direction du financement et de l'aide financière**

Olaolu « Ola » Coker s'est joint le 15 avril à la Direction du financement et de l'aide financière à titre de directeur, Opérations financières, au 114, rue Garry. Olaolu est titulaire d'une maîtrise en administration des affaires de l'Université de Manchester et d'un baccalauréat en comptabilité de l'Université d'Ado-Ekiti. Comptable désigné (ACCA, Royaume-Uni), il dispose de plus de 15 ans d'expérience en gestion d'entreprise, contrôle financier, comptabilité d'entreprise, budgétisation, gestion de trésorerie et expertise SAP dans les secteurs privé et à but non lucratif.

#### **La Division des services financiers et administratifs accueille une nouvelle directrice du contrôle financier**

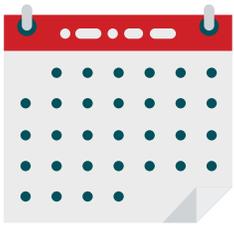
Debbie Flores-Hill s'est jointe à la Division des services financiers et administratifs à titre de directrice du contrôle financier et de la communication des rapports en avril 2025. Debbie est comptable professionnelle agréée et travaille pour la province du Manitoba depuis plus de 13 ans. Plus récemment, elle a occupé le poste de gestionnaire des finances pour l'Organisme chargé de la distribution de matériel. Elle a auparavant occupé diverses fonctions dans les ministères de la Santé, des Aînés et des Soins de longue durée, des Finances, du Transport et de l'Infrastructure. Elle apporte ses vastes connaissances et sa riche expertise en gestion financière au Ministère. Joignez-vous à nous pour souhaiter la bienvenue à Debbie au ministère de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance!

#### **La Division de l'apprentissage et de la garde de la petite enfance accueille une nouvelle gestionnaire au sein de la Section du développement des immobilisations**

Lily Mallard s'est jointe à l'équipe de direction de la division en mars 2025 à titre de gestionnaire de portefeuille, Section de développement des immobilisations, Direction de l'accroissement des immobilisations et des espaces. Lily est titulaire d'un baccalauréat en commerce avec double spécialisation en finance et en gestion des ressources humaines de l'Université de Southern Queensland (Australie), d'un certificat de maîtrise en gestion de projet de l'Université York et d'une certification professionnelle en gestion de projet du Project Management Institute. Lily est une professionnelle dévouée et passionnée de la gestion de projet, connue pour sa solide éthique de travail et sa rigueur. Forte d'une expérience de près de 30 ans, Lily a travaillé et réalisé plus de 150 projets dans les domaines de la finance, du développement immobilier, de la fabrication, de la gestion des temps et des immobilisations, y compris des projets d'immobilisations de garde d'enfants au cours des quarante-deux derniers mois avec la Division de l'apprentissage et de la garde de la petite enfance.

#### **Mises à jour sur l'excellence autochtone : Agrandissement de l'équipe, nouvelle section et nouvel emplacement**

Le 7 avril 2025, la Division de l'excellence autochtone en éducation a officiellement déménagé du 510, avenue Selkirk au 1577, avenue Dublin. Notre équipe est heureuse de partager un espace avec d'autres directions du ministère de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance du Manitoba et de travailler en collaboration avec elles.



## Annonces ministérielles (suite)

### Élargissement de l'équipe

**Gololcha Boru** s'est joint à la Division de l'excellence autochtone en éducation le 3 mars 2025 en tant que coordonnateur de la Section de l'antiracisme et de l'équité. Il est chargé d'assurer le leadership du système dans l'élaboration de politiques et de programmes axés sur les initiatives de lutte contre le racisme et d'équité au sein du Ministère et dans les divisions scolaires du Manitoba. Gololcha a auparavant travaillé auprès de la ville de Winnipeg à la Division du développement communautaire, où il a joué un rôle clé dans l'élaboration conjointe de la politique et du cadre stratégique d'accueil et d'inclusion des nouveaux arrivants de la ville.

**Cameron Adams** s'est joint à la Division de l'excellence autochtone en éducation le 2 juin 2025 en tant que conseiller, Stratégie en matière de langues autochtones, pour soutenir l'apprentissage des langues autochtones, notamment par le biais de stratégies et de parcours appuyant la création de programmes d'immersion fondés sur la collectivité et sur les relations, en harmonie avec les systèmes de la Division de l'apprentissage et de la garde de la petite enfance, de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année. Cameron a obtenu un baccalauréat en arts dans le domaine des langues autochtones et un baccalauréat en éducation dans le domaine de l'histoire à l'Université de Winnipeg. Il termine actuellement sa maîtrise en arts dans le domaine de la revitalisation des langues autochtones à l'Université McGill.

---

---

## Annonces récentes et à venir

### Événements

#### Le Mois de la Fierté – Juin

La vision du Ministère est de favoriser des environnements d'apprentissage accueillants, sécuritaires et respectueux où tous les enfants et tous les jeunes comptent, ont un sentiment d'appartenance, sont respectés, réussissent et sont en sécurité. Le Ministère appuie le Mois de la Fierté en juin, un mois consacré à la célébration et à la commémoration de la communauté 2ELGBTQIA+.

Parmi les documents qui aident à créer et à favoriser des environnements d'apprentissage sûrs et inclusifs, mentionnons les documents [Soutien aux élèves transgenres ou d'une diversité de genres dans les écoles du Manitoba](#) et [Écoles sûres accueillantes : Guide pour l'équité et l'inclusion dans les écoles du Manitoba \(MB MonAGH\)](#). Les deux ressources fournissent des lignes directrices et des outils précieux aux élèves et aux parents pour travailler ensemble à la création d'écoles plus équitables et inclusives, en particulier en ce qui concerne la diversité sexuelle et l'expression de l'identité et de genre.

---

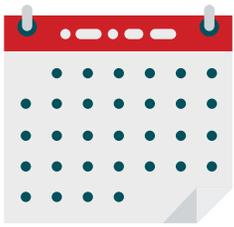
#### Mois national de l'histoire autochtone – Juin

Au Canada, le mois de juin est le Mois national de l'histoire autochtone, une occasion d'en apprendre davantage sur les cultures, les traditions, l'histoire et les expériences uniques des Premières Nations, des Inuits et des Métis.

En 2007, Joely BigEagle-Kequahtoway, alors présidente de la Regina Aboriginal Professionals Association, et son mari ont lancé une campagne de lettres et de courriels pour obtenir du soutien pendant un mois afin de célébrer les réalisations autochtones, les artistes, les musiciens, les conteurs, les matriarches, les Aînés et plus encore. Leur campagne a été couronnée de succès d'abord à Regina, puis dans la province de la Saskatchewan en 2007. Par la suite, la campagne a attiré l'attention de Jean Crowder, alors députée de Nanaimo, en Colombie-Britannique.

En 2008, Jean Crowder a présenté une motion à la Chambre des communes pour désigner le mois de juin comme le Mois national de l'histoire indienne. Bien que cette motion ait échoué, Jean Crowder l'a présentée de nouveau en 2009 et a reçu un consentement unanime. Le nom du mois a été changé en 2017 pour devenir le Mois national de l'histoire autochtone.

Ce mois célèbre la résilience et la force des peuples autochtones. Il invite la population canadienne à en apprendre davantage sur les expériences vécues par les peuples autochtones, depuis la période précoloniale jusqu'à aujourd'hui.



## Annonces ministérielles (suite)

### Journée des peuples autochtones – 21 juin 2025

Au Canada, le 21 juin est la [Journée nationale des peuples autochtones](#), une journée officielle pour reconnaître et célébrer les cultures, les histoires et les langues des Premières Nations, des Métis et des Inuits qui ont façonné l'expérience canadienne. Aussi connu sous le nom de solstice d'été, le 21 juin est le jour le plus long de l'année, un moment célébré par les communautés autochtones du Canada depuis des générations.

La Commission de la fonction publique du Manitoba offre diverses possibilités d'apprentissage pour approfondir vos connaissances sur les Premières Nations, les Métis et les Inuits, y compris un cours obligatoire intitulé « Our Shared Journey toward Truth and Reconciliation » (notre cheminement commun vers la vérité et la réconciliation). Ces occasions d'apprentissage répondent également à l'appel à l'action n° 57 de la Commission de vérité et réconciliation du Canada pour que les gouvernements s'assurent « que les fonctionnaires sont formés sur l'histoire des peuples autochtones, à la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, aux traités et aux droits des Autochtones, au droit autochtone ainsi qu'aux enseignements et aux pratiques autochtones ».



Le *Bulletin d'information du ministère de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance du Manitoba* vise à fournir à nos partenaires du secteur de l'éducation et de l'apprentissage de la petite enfance un accès à des renseignements sur les initiatives du Ministère et les mises à jour sur les dirigeants, ainsi qu'à mettre en évidence quelques plans à venir et dates importantes. Pour plus de renseignements, veuillez visiter le site à [www.edu.gov.mb.ca/indexfr.html](http://www.edu.gov.mb.ca/indexfr.html).

Le bulletin est publié en automne, en hiver, au printemps et à l'été. Pour nous faire part de vos commentaires sur le bulletin d'information ou sur les sujets abordés, veuillez contacter [SRUnit@gov.mb.ca](mailto:SRUnit@gov.mb.ca).

Merci.

